

À propos d'une définition de la nature chez Maxime le Confesseur : ambiguïté d'un appel à l'autorité patristique

Autor(en): **Mueller-Jourdan, Pascal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg**

Band (Jahr): **54 (2007)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-760538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos d'une définition de la nature chez Maxime le Confesseur

Ambiguïté d'un appel à l'autorité patristique

S'il demeure un aspect particulièrement déconcertant – malheureusement encore insuffisamment étudié – de la pensée de Maxime le Confesseur, moine érudit du VII^e siècle byzantin, c'est bien sa façon de convoquer – parfois très librement – une certaine documentation philosophique dont devait disposer l'élite cultivée de l'Empire romain d'Orient. Il nous est fréquemment arrivé de constater l'originalité de la mise en forme par Maxime de matériaux notoirement philosophiques souvent délicats à identifier quant à leur origine.¹ Cette difficulté tient d'abord au style du savant byzantin qui n'est certes pas un simple compilateur, à l'instar de Jean Damascène comme on peut le constater dans les *Capita Philosophica* (Dialectica)² de ce dernier, mais un 'reformulant'.³

Un exemple provenant des *Opuscules Théologiques et Polémiques* (Patrologia Graeca 91) devrait nous permettre de mieux saisir cet aspect encore mal connu des tournures de la rhétorique maximienne. Dans le texte relativement court que nous avons retenu pour notre observation, texte recueilli dans l'*Opuscule* 26 [276ab], Maxime recense plusieurs définitions de notions techniques, celles, de nature [φύσις], de substance [οὐσία], d'individu [ἄτομον], enfin d'hypostase [ὑπόστασις], successivement imputées à l'autorité des philosophes [κατὰ φιλοσόφους], puis à celle des Pères [κατὰ τοὺς Πατέρας].

Ce court recueil de définitions est structuré de la façon qui suit:

„(1) une nature est,

- selon les philosophes d'une part, un principe de mouvement et de repos,
- selon les Pères d'autre part, une espèce prédiquée de plusieurs, différant par le nombre, relativement à la question 'quels sont-ils?';

¹ A titre d'exemple, on pourra consulter notre *Typologie spatio-temporelle de l'écclesia byzantine*. Leiden : Brill 2005, 44–48.

² Cf., l'édition de B. KOTTER O.S.B. Berlin : De Gruyter 1969.

³ Un cas-type de cette pratique maximienne apparaît dans la définition du lieu [τόπος] comme limite du contenant en qui est contenu le contenu. Il l'emprunte à de très anonymes 'certains' [τινες] qui définissent..., non sans la modifier de façon originale. Voir : MAXIME LE CONFESSEUR : *Ambiguum* 10 [1180c]. Voir également notre analyse qui reste malgré tout succincte dans notre *Typologie spatio-temporelle de l'écclesia byzantine*, 46–47; 58–59.

- (2) une substance est,
 – selon les philosophes d'une part, une réalité ,auto-subsistante' sans besoin d'autre chose pour sa constitution,
 – selon les Pères d'autre part, une entité naturelle ,prédiquée' de plusieurs, différenciant par les hypostases;
- (3) un individu est,
 – selon les philosophes d'une part, un rassemblement de caractéristiques dont la convergence ne peut être observée dans un autre,
 – selon les Pères d'autre part, par exemple Pierre ou Paul ou quelqu'un d'autre déterminé par rapport aux autres hommes par ses propres caractéristiques personnelles;
- (4) une hypostase enfin est,
 – selon les philosophes d'une part, une substance avec des caractéristiques,
 – selon les Pères d'autre part, chaque homme particulier déterminé personnellement par rapport aux autres hommes“.

La teneur de ces formules définitionnelles évoque assez spontanément un contexte de défense du dogme christologique formulé de façon décisive en 451 au Concile de Chalcédoine. Il est assez difficile d'estimer à sa juste valeur cette forme de catalogage qui n'est pas sans s'apparenter à la création tardo-antique d'abrégés de logique recourant à ce genre de classement scolaire.⁴ Ce point a été particulièrement bien mis en lumière, il y a une trentaine d'années, par Mossman Rouéché.⁵ Ce n'est d'ailleurs pas le seul endroit où pareille pratique affleure dans l'œuvre de Maxime.⁶

⁴ Voir par exemple : *Doctrina Patrum. De Incarnatione Verbi. Ein griechisches Florilegium aus der Wende des 7. und 8. Jahrhunderts.* Hg. v. F. DIEKAMP. Münster 1981 (en particulier : Kap. 33 : Sammlung von Definitionen); ANASTASE LE SINAÏTE : *Viae Dux 2* [Ὅροι διάφοροι]. Hg. v. K.H. UTHEMANN. CCSG 8 & PG 89, 52b-88c; THÉODORE DE RAÏTHOU : *Προπαρασκευή τις και γυμνασία τῶ βουλομένῳ μαθεῖν.* In : *Analecta Patristica.* Texte und Abhandlungen zur griechischen Patristik. Hg. v. F. DIEKAMP. Roma : Pont. Institutum orientalium studiorum 1938, 173-222.

⁵ Voir : ROUÉCHÉ, Mossman: *Byzantine philosophical Texts of the seventh Century.* In : JÖB 23 (1974) 61-76. Mossman Rouéché y a pointé l'émergence de ce qu'il nomme ,genre mineur de la littérature byzantine' : le compendium de logique. Son investigation se limitait à six ,codices' parmi lesquels certains sont attribués – selon toute vraisemblance à tort – à Maxime le Confesseur. Parmi ces derniers: Vaticanus graecus 507, an. 1344, ff. 130-131 [titre : *Τοῦ αὐτοῦ μακαριωτάτου Μαξίμου, εἰς τὴν εἰσαγωγὴν Πορφυρίου καὶ εἰς τὰς κατηγορίας Ἀριστοτέλους. Τί ὄρισμός καὶ τί ὅρος;*]; Athos Vatoped. gr.57, 13e s., ff. 257vo – 261vo [titre : *Ὅροι σὺν Θεῷ εἰς τὴν εἰσαγωγὴν Πορφυρίου καὶ εἰς τὰς κατηγορίας Ἀριστοτέλους: τοῦ αὐτοῦ Μαξίμου τοῦ ὁμολογητοῦ*]. Comme le faisait remarquer Rouéché, ces *compendia* ont plusieurs points communs. Ils se présentent sous la forme de compilations de définitions philosophiques complétées d'un bref commentaire et souvent suivies d'exemples. Ces recueils de définitions offrent une version réduite à peine christianisée des commentaires néoplatoniciens de l'*Isagogè* de Porphyre et des *Catégories* d'Aristote qui étaient alors fort répandues dans l'Antiquité tardive.

⁶ A titre d'exemple : MAXIME LE CONFESSEUR : *Opuscula Theologica et Polemica* [149b-153b], PG 91 [Ὅροι διάφοροι]; *Opuscula Theologica et Polemica* [212c-216a], PG 91 [περὶ ὄρων

Nous voudrions dans ces lignes focaliser notre attention sur la définition de ‚nature‘ qui pour diverses raisons et notamment sa forme syntaxique et son contenu est la plus à même d’illustrer par l’exemple le genre d’enquête qu’il serait utile de conduire plus systématiquement encore dans l’œuvre du moine byzantin.

„Une nature est,
selon les philosophes d’une part, un principe de mouvement et de repos,
selon les Pères d’autre part, une espèce prédiquée de plusieurs, différant par le
nombre, relativement à la question ‚quels sont-ils?‘“⁷

On reconnaît tout d’abord et sans peine sous l’autorité philosophique invoquée une citation totalement dépourvue d’explication du Livre II de la *Physique* d’Aristote.⁸ Mais la rubrique ‚selon les Pères‘, derrière une formule elliptique stéréotypée, soulève plusieurs difficultés.

L’une d’entre elles et non la moindre relève simplement d’un problème d’identification. A quel (s) Père (s) peut-on imputer l’autorité de cette définition? Qu’il soit ou non possible de le faire, il faudrait ensuite tenter de comprendre quel pouvait être pour Maxime le sens exact de cet énoncé définitionnel dans la mesure où l’association dans une même formule d’*espèce prédiquée* [εἶδος ... κατηγορούμενον] de plusieurs /.../, relativement à la question ‚quels sont-ils?‘ [ἐν τῷ ὁποῖον τί ἐστι] est à notre connaissance, et sous cette forme précise du moins, totalement originale. Ce qui, on l’aura compris, complique sérieusement le projet d’identification de la source patristique convoquée. Il n’est toutefois pas totalement exclu d’émettre quelques hypothèses qui appelleraient une enquête plus vaste que celle que nous imposent les limites de cette contribution.

Il faut admettre, selon toute vraisemblance et jusqu’à de plus amples recherches,⁹ que la tournure originelle de cette définition n’est pas à chercher dans la tradition patristique. Elle est en fait de Porphyre de Tyr, disciple de Plotin, qui semble lui-même la recevoir d’une tradition antérieure, probable-

διαστολῶν / Ὅροι ἐνώσεως]. Les ‚Définitions des unions‘ [Ὅροι ἐνώσεως] de Maxime ont fait l’objet d’une importante clarification de leur tradition manuscrite dans un article qui offre également une nouvelle édition et une traduction. In : VAN DEUN, Peter : *L’Unionum definitiones* (CPG 7697, 18) attribué à Maxime le Confesseur : étude et édition. In : Revue des Etudes Byzantines 58 (2000) 123–147.

⁷ Autre traduction : ‚de quelle sorte (ou ‚qualité‘) sont-ils?‘. Pour les raisons d’une traduction sous la forme interrogative de l’obscur formule porphyrienne, voir l’explication à notre avis convaincante d’Alain de Libera dans son introduction à l’*Isagogè* (Paris : Vrin 1998, CVI ff.).

⁸ ARISTOTE : *Physique* II [192b13–16, 20–23].

⁹ Nous avons longuement exploré les bases de données actuelles les plus sérieuses, sans succès.

ment péripatéticienne.¹⁰ Sa citation et sa reformulation par Maxime appellent quelques explications.

D'un point de vue strictement porphyrien, on aurait été en droit d'attendre au lieu de la question <ἐν τῷ> ὁποῖον τί ἐστὶ [quels sont-ils? ou: quelle est leur qualité?] la forme <ἐν τῷ> τί ἐστὶ [que sont-ils?] et ceci car l'espèce n'est pas prédiquée relativement à la première question qui renvoie à la différence spécifique ou même spécifiante [εἰδοποιὸς διαφορᾶ]¹¹ (tel le ,doué de raison' pour l'homme). La seconde question en revanche renvoie à la forme ou espèce (en l'occurrence ,homme'). Autrement dit, la première porte sur une qualité essentielle inséparable de l'être d'une chose. Elle est discriminative à l'intérieur du genre commun (par exemple ,animal') puisqu'elle rend autre un cheval ou un bœuf et un homme.¹² La seconde qui présente les conditions de prédication de l'espèce pointe non pas une qualité fut-elle essentielle mais l'essence d'une chose (le τὶ).

Cette divergence patente entre les conditions de prédication de l'espèce et les conditions de prédication de la différence est à plusieurs reprises retenue et confirmée par Porphyre notamment dans la deuxième partie de l'*Isagogè* où il traite des caractères communs et des différences des cinq vocables [φωναί], genre, espèce, différence, propre et accident; vocables qu'il avait au préalable et successivement discutés. Ainsi affirme Porphyre:

„Un caractère propre de la différence c'est d'être prédiquée ,de quelque chose' relativement à la question ,quelle est-elle?', tandis que l'espèce l'est relativement à la question ,qu'est-ce que c'est?' [Ἴδιον δὲ διαφορᾶς μὲν τὸ ἐν τῷ ποῖόν τί ἐστὶ κατηγορεῖσθαι, εἶδους δὲ τὸ ἐν τῷ τί ἐστίν]“.¹³

La commutation ὁποῖον τί ἐστὶ / τί ἐστὶ opérée dans l'*Opuscule* 26 a-t-elle toutefois quelque chance de ne pas résulter d'une incompréhension par Maxime de la formule porphyrienne? Nous ne pouvons totalement écarter cette possibilité, ni celle d'un éventuel accident dans la transmission de ce texte. Ou alors, peut-on risquer l'hypothèse suivante: cette tournure problématique n'offrirait-elle pas dans sa forme elliptique les traces d'un raisonnement sous-jacent que Maxime n'a peut-être pas jugé nécessaire de rapporter?

¹⁰ Cf., τὰ παρὰ τοῖς πρεσβυτέροις; οἱ παλαιοί; mais aussi ἐκ τοῦ περιπάτου, in : PORPHYRE: *Isagogè* [intro, 1]. Hg. v. A. DE LIBERA u. A.-Ph. SEGONDS. Cf., ARISTOTE: *Topiques* IV.2 [122b16–18]. Voici la formule porphyrienne parallèle à celle de Maxime : εἶδος ἐστὶ τὸ κατὰ πλειόνων καὶ διαφερόντων τῷ ἀριθμῷ ἐν τῷ τί ἐστὶ κατηγορούμενον (PORPHYRE: *Isagogè* [II.4]).

¹¹ En fait, comme nous le verrons, à une qualité constitutive entrant dans la définition de la chose.

¹² Cf., PORPHYRE : *Isagogè* [III.1] : „En un sens tout à fait propre, une chose est dite différer d'une autre lorsqu'elle s'en distingue par une différence spécifique : ainsi l'homme diffère du cheval par une différence spécifique <ou 'spécifiante'> [εἰδοποιῶ διαφορᾶ], la qualité d'être doué de raison [τῆ τοῦ λογικοῦ ποιότητι]“ (trad. légèrement modifiée).

¹³ PORPHYRE : *Isagogè* [Différence entre l'espèce et la différence, XVI.1] (traduction revue).

En fait, il semble que ce ne soit, ni dans la tradition patristique directe, ni chez Porphyre lui-même qu'il faille chercher l'ébauche d'une solution mais dans la tradition des commentateurs néoplatoniciens de ce petit ouvrage. Le commentaire que fait Ammonius¹⁴ du lemme rapporté ci-dessus apporte sans doute quelques éléments de réponse.¹⁵

Voici la partie qui nous concerne du commentaire d'Ammonius;¹⁶ nous nous autorisons à vous proposer une traduction de travail:

„Un caractère propre de la différence c'est d'être prédiquée ,de quelque chose' relativement à la question ,quelle est-elle?'[έν τῷ ὁποῖόν τί ἐστι]...

...et à la difficulté qu'on aurait pu précisément soulever, il a répondu par anticipation. Car il dit d'une part pourquoi l'espèce est prédiquée relativement à la question ,qu'est-ce que c'est?' et dit d'autre part pourquoi la différence est prédiquée relativement à la question ,quelle est-elle?', quoiqu'il dise aussi quelle sorte d'animal est l'homme. Nous disons en effet: Qu'est-ce que Socrate? [τί ἐστι] Un animal. Quelle sorte d'animal? [ποῖον ζῶον] Un homme. Par conséquent, l'espèce aussi est prédiquée relativement à la question : quelle est la chose? [έν τῷ ὁποῖόν τί ἐστι]. Il dit certes que l'espèce n'est pas sans condition ,qualité' [τὸ εἶδος ποῖόν ἐστιν οὐχ ἀπλῶς], mais elle l'est selon qu'elle participe des différences [ἀλλὰ καθὸ μετέχει τῶν διαφορῶν].

En effet ce qui d'une part est prédiqué relativement à la question ,qu'est-ce que c'est?', pointe les espèces à partir des genres, ce qui d'autre part l'est relativement à la question ,quelle est la chose?' (=de quelle sorte est-elle?) pointe les espèces à partir des différences. Car en demandant ,quelle sorte d'animal?', nous répondons ,doué de raison', ,mortel'. De sorte que les différences possèdent par elles-mêmes le ,qualifié', alors que les espèces le possèdent par l'entremise des différences.“

Ce bref commentaire désenclave en un certain sens une lecture peut-être trop littérale de Porphyre. Il semble possible ainsi, toute précision ayant été faite, de prédiquer l'espèce par l'intermédiaire des différences qui désignent les qualités discriminatives des espèces à l'intérieur d'un genre commun.

¹⁴ Sur Ammonius, voir : SAFFREY, Henri-Dominique : *Ammonios d'Alexandrie*. In : DPhA I (1989) 170–171.

¹⁵ A noter que le problème était connu aux confins des VI^e et VII^e siècle dans un environnement dont l'influence sur Maxime est de plus en plus probable, voir : ELIAS : *InPorphIsag* [100.26–101.18]. Hg. v. A. BUSSE, mais aussi notre : *Une Initiation à la philosophie de l'Antiquité Tardive : les leçons du Pseudo-Elias*. Paris : Vestigia 2007.

¹⁶ AMMONIUS : *InPorphIsag* [124.16–125.7] : <Ἴδιον δὲ διαφορᾶς μὲν τὸ ἐν τῷ ὁποῖόν τί ἐστι κατηγορεῖσθαι.> Καὶ ὅπερ ἂν τις ἠπόρησεν, αὐτὸς φθάσας ἐπιλύεται· φησὶ γάρ, διὰ τί τὸ μὲν εἶδος ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται, ἢ δὲ διαφορὰ ἐν τῷ ὁποῖόν τί ἐστι, καίτοι καὶ ὁ ἄνθρωπος ποῖόν τι ζῶον λέγεται· φημὲν γάρ, τί 125 ἐστι Σωκράτης, ζῶον, ποῖον ζῶον, ἄνθρωπος. ὥστε καὶ τὸ εἶδος ἐν τῷ ὁποῖόν τί ἐστι κατηγορεῖται. φησὶ τοίνυν ὅτι τὸ εἶδος ποῖόν ἐστιν οὐχ ἀπλῶς, ἀλλὰ καθὸ μετέχει τῶν διαφορῶν· τὸ μὲν γάρ ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖσθαι ἔχει τὰ εἶδη ἐκ τῶν γενῶν, τὸ δὲ ἐν τῷ ὁποῖόν ἐκ τῶν διαφορῶν· ποῖον γάρ ζῶον ἐρωτηθέντες λέγομεν λογικὸν θνητόν. ὥστε καθ' ἑαυτὰς μὲν αἱ διαφοραὶ τὸ ποῖον ἔχουσι, τὰ δὲ εἶδη διὰ τὰς διαφορᾶς.

Il reste, pour conclure, la difficulté de trancher sur les causes réelles de la permutation maximienne : incompréhension, relecture à la lumière d'une théorie de la connaissance qui veut que nous ne connaissions pas les essences en soi mais seulement les qualités, ou simple erreur de copiste. Finalement peu importe car en un sens, comme nous l'avons vu, la formule est sauve puisqu'elle est philosophiquement justifiée et validée par l'autorité d'Ammonius.

Peut-être Maxime n'a-t-il voulu définir l'essence et la nature, qui sont une seule et même chose pour lui, que par le prisme des qualités essentielles. La nature alors pointée serait saisie à partir du contenu spécifique et qualitatif de l'espèce.¹⁷ Non pas à partir de la nature en soi mais à partir des qualités ,inessentielles'¹⁸ (i.e. contenues dans l'essence) pour reprendre une expression qu'affectionne tout particulièrement Maxime le Confesseur.

Mais ce n'est là qu'une interprétation vraisemblable de plus qui n'explique guère dans l'état actuel des recherches pourquoi le savant byzantin impute cette définition si manifestement philosophique à une autorité ecclésiastique.

¹⁷ Sur les qualités qui ne sont ni substance, ni en-soi, mais qui se trouvent être dans la substance sans jamais avoir l'être sans elle, voir : MAXIME LE CONFESSEUR : *Opuscula Theologica et Polemica* [261b], PG 91.

¹⁸ Par exemple : *ἐνούσιον μὲν γὰρ ἐστὶ, τὸ ἐν τῇ φύσει θεωρούμενον*. In : MAXIME LE CONFESSEUR : *Opuscula Theologica et Polemica* [261a], PG 91.